

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2019

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 1^{er} juin 2020, je fais rapport aux citoyennes et citoyens de la Municipalité de Lanoraie des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2019. Ces rapports ont été déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 4 mai dernier.

L'audit des livres de la Municipalité de Lanoraie a été effectué par le bureau de comptables Michaud Clément inc. De l'avis des auditeurs, les états financiers consolidés donnent dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le rapport financier 2019 montre un excédent de fonctionnement 735 003 \$ considérant des revenus de fonctionnement de 5 807 511 \$ sur des charges de 5 765 127 \$ ainsi que des éléments de conciliation à des fins fiscales de 692 619 \$. Le surplus de l'exercice provient, entre autres, de l'augmentation des revenus de taxes due à la croissance de la richesse foncière de la municipalité, la vente d'un terrain dans le Parc industriel et des revenus de droits de mutation immobilière supérieurs à ceux prévus. Une partie du surplus général a été affectée à l'exercice 2020, soit un montant de 234 500 \$, et un montant de 43 440 \$ a été consolidé et distribué à certains fonds réservés, tels que l'aqueduc, l'assainissement et la gestion des boues de fosses septiques. Le fonds de roulement de la municipalité au 31 décembre 2019 est de 150 000 \$. Il y a un capital engagé de 93 910.09 \$ et un capital non-engagé de 56 089.91 \$.

Selon les données disponibles à ce jour, l'endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU pour notre municipalité est de 0.37 \$, alors que l'endettement moyen des 15 municipalités de notre MRC est de 1.20 \$. Pour les municipalités comparables au niveau de la population il est à 1.79 \$ et celui de notre région administrative est de 2.51 \$. La charge fiscale moyenne des logements pour notre municipalité est de 1 501 \$. Elle est de 1 931 \$ pour les municipalités comparables au niveau de la population et de 2 185 \$ pour notre région administrative.

Nous avons reçu la confirmation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec d'un versement additionnel de 23 075 \$, ce qui porte à 1 476 969 \$ le montant cumulatif autorisé provenant d'une partie de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018. De ce montant, une somme de 1 151 195 \$ a été utilisée pour les travaux de la rue Notre-Dame.

Le contrôle serré de l'administration municipale appliqué tout au long de l'année a permis de faire un suivi conforme des dépenses courantes et de celles de divers projets. Outre le maintien des opérations régulières de la municipalité, l'année 2019 a été marquée par des travaux de pavage et de marquage routier pour un montant de 160 000 \$. De plus, nous ne pouvons passer sous silence quelques projets d'envergure également exécutés en 2019, soit :

- L'achèvement des travaux de réfection de la rue Notre-Dame pour lequel nous recevons une participation financière du MTQ pour un montant tout près de 2 000 000 \$, en plus de recevoir une subvention dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 d'un montant de 1 151 195 \$;
- La municipalité a également fait l'acquisition de la bâtisse située au coin des rues Notre-Dame et Louis-Joseph-Doucet pour un montant de 177 000 \$;
- Des travaux de recherches en eau potable également entamés en 2019 pour une somme de 141 000 \$ ont été pris à même le fonds réservé prévu à cette fin;
- Des travaux pour la réfection de la rampe d'accès pour handicapés au Pavillon Clément-Loranger ont été complétés pour un montant de 18 000 \$;
- L'entretien du terrain de soccer a également été fait pour un montant de 10 000 \$.

En terminant, nous pouvons constater à la lecture du rapport financier que la santé financière de la municipalité est excellente. Il est également important de mentionner que le Profil financier édition 2019 est disponible pour tous sur le site du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation du Québec. Vous pourrez constater, à sa lecture, que la Municipalité de Lanoraie se démarque positivement par ses résultats. Nous souhaitons en terminant en profiter pour souligner le travail acharné de toute l'équipe municipale sans qui rien n'y serait.